

I. PREAMBULE

1. Objet

ELLE EST DANSE est l'enseigne commerciale de l'entreprise individuelle Audrey Bassé Consultante dont le siège social se situe au: 867 allée des goélands, 34280 LA GRANDE MOTTE - SIRET 51496403000027

ELLE EST DANSE ayant pour code APE Enseignement culturel n°8552Z, ci-après nommée sous les vocables « EED » est un organisme proposant des stages de danse, des cours de danse, des prestations et animations diverses liées à la danse (activités EVJF, Anniversaires etc...) et au spectacle, ainsi que des produits dérivés.

Les activités EVJF et anniversaires de Elle Est Danse sont régis par les conditions générales qui suivent.

Les présentes Conditions Générales de Prestation visent à préciser les droits et obligations du Client à l'égard des prestations vendues directement par Elle Est Danse

2. Définitions

Dans les présentes Conditions Générales de Prestation (ci-après « CGP ») l'expression :

- « CGP » est l'acronyme de « Conditions générales de Prestation » ;
- « EED » est l'acronyme de « ELLE EST DANSE » ;
- « Prestataire » désigne le vendeur de la prestation de service, c'est-à-dire ELLE EST DANSE, également nommée EED
- « Site internet » désigne le site internet de EED : <http://www.elleestdanse.com>
- « Cliente » désigne la personne qui réserve l'activité auprès du Prestataire directement, la Cliente est réputé être une personne majeure ;
- « Participante » désigne les personnes majeures qui participeront à l'activité proposée par EED. Les personnes mineures peuvent faire partie des participantes à condition d'avoir une autorisation parentale.
- « Validation de réservation » désigne la confirmation de la prestation matérialisée par une acompte

3. Force obligatoire des conditions générales de prestation

Toute commande implique la consultation préalable et l'acceptation des présentes CGP, qui sont accessibles au verso de votre devis et sur la page « EVJF » du site www.elleestdanse.com.

Les Clientes sont donc invitées à lire attentivement les CGP ci-après, avant de procéder à toute « Validation de réservation » pour les activités EVJF et Anniversaires

L'acceptation de la Cliente est matérialisée par le versement d'un acompte. Cette démarche équivaut pour la Cliente à reconnaître qu'elle a prit pleinement connaissance et qu'elle approuve l'ensemble des conditions indiquées ci-après.

4. Limitation des responsabilités

Au travers de ces Conditions Générales de Prestation, EED s'oblige à la réalisation de ses prestations, sans obligation de résultat.

5. Capacité du contractant

Il est entendu que les personnes considérées juridiquement incapables de contracter au sens des articles 1123 et suivants du Code Civil, notamment les enfants mineurs non émancipés, devront obligatoirement obtenir l'autorisation de leur représentant légal préalablement à toute réservation. Toute personne qui procède à une réservation garantit être majeure et légalement responsable des participantes qu'elle inscrit.

II. L'ACTIVITE CABARET EVJF/ ANNIVERSAIRE

1. Le processus de réservation

Une brochure complète, un document de « demande de devis » ainsi que les CGP sont envoyées au prospect.

La demande de devis doit être complétée en ligne et renvoyée par mail à l'adresse suivante contact@elleestdanse.com

Une fois cette de demande reçue, Elle Est Danse contactera les salles partenaires afin de vérifier la disponibilité du créneau choisi. Si le créneau est disponible EED vous enverra un devis. S'il n'est pas disponible, un autre créneau vous sera proposé. Un acompte de 100€ par virement est nécessaire pour bloquer la réservation de l'activité et celle de la salle.

L'acompte est définitif, constitue un engagement et ne sera rétribué sous aucune condition.

Le solde sera payable le jour de l'activité en espèce ou chèques vacances. La cliente devra collecter l'appoint auprès des participantes.

La thématique ainsi que les informations de confection de la mariée doivent être annoncées auprès de EED au plus tard 2 semaines avant l'évènement.

2. L'activité

L'activité EVJF/Anniversaire Cabaret est organisée et encadrée par Audrey Bassé.

La prestation dure 1h30 avec au programme mini échauffement collectif, apprentissage d'un extrait chorégraphique sur la thématique choisie lors de la réservation, mise en costume de la mariée, sac de goodies pour la mariée, photos et vidéo souvenir, snacks.

Si les participantes arrivent en retard, l'activité ne pourra se prolonger au delà de l'heure de fin prévue initialement.

3. Condition physique

La Cliente ainsi que les Participantes déclarent avoir pleine capacité physique à pratiquer la danse en participant aux activités EVJF/ Anniversaire de EED. Elle déclare se reconnaître responsable de toutes les conséquences qui pourraient être liées à la pratique de la danse et

dégager de toute responsabilité EED, en renonçant à toute plainte ou poursuite contre EED en cas d'accident, blessure, dommage ou douleur, et de manière générale tout dommage corporel ou de toute autre nature, causés par sa participation à une activité EVJF/ANNIVERSAIRE de EED.

Il est de la responsabilité de la Cliente ainsi que des Participantes de connaître leurs limites.

4. Vols, pertes, préjudices

EED ne pourra être tenue responsable en cas de vol, de perte ainsi que pour tout préjudice matériel ou corporel causé ou subi par toutes personnes, que ce soit avant, pendant ou après l'activité.

III. RETRACTION, ANNULATION, ABANDON

1. Cas apparentés à celui pouvant entraîner l'application de la force majeure

En cas d'évènement apparenté à celui entraînant l'application de la force majeure, c'est-à-dire un évènement extérieur, imprévisible, provoquant une impossibilité de réaliser l'activité, dans les conditions initialement prévues, EED pourra proposer une solution alternative.

EED communiquera à la Cliente les informations à propos de la nouvelle organisation. La cliente se devra d'en informer les participantes. Si aucune solution alternative n'est trouvée, EED remboursera la somme d'acompte versée.

2. Cas particulier de la crise sanitaire due au covid-19

En cas d'un nouveau confinement, total ou partiel, imposé en raison de l'aggravation de la crise sanitaire en cours due au virus du covid-19 ou son évolution sous toutes ses formes, entraînant l'impossibilité de réaliser l'activité dans les conditions initialement prévues, EED se réserve le droit de proposer un report de l'activité, ou du remboursement de l'acompte.

3. Annulation de l'activité, changement du nombre de participantes

Une réservation validée par un acompte est définitive. Aucun changement de date ou d'horaire ne sera possible ni aucun remboursement en cas d'annulation de la part de la Cliente.

Un changement du nombre de participantes est possible jusqu'à deux semaines au plus tard avant la date de la prestation. Si un changement du nombre de participantes intervient dans les deux semaines précédant l'activité, le montant initial validé lors du devis sera dû. Le changement de nombre doit se faire par mail à l'adresse suivante contact@elleestdanse.com

Pour rappel, le nombre de participantes minimum est de 5. Si le nombre de participantes devait descendre en dessous de 5 personnes, le prix minimum à régler est de 45€x5 soit 225€

Si votre devis a été validé avec un nombre de participantes au delà de 9 personnes et que le nombre venait à descendre en dessous de 9, le tarif appliqué sera celui affiché sur la brochure et sur le site www.elleestdanse.com soit 45€ par personne. L'offre de gratuité pour la mariée sera annulée si le nombre de participantes devait descendre en dessous de 11 personnes.

VI. DISPOSITIONS DIVERSES

Il est de la responsabilité de chaque participants, et non de EED, de souscrire une assurance individuelle accident.

1. Assurances

Le participant s'engage à souscrire à une assurance responsabilité civile

2. Droit d'auteur

Les Participants s'interdisent de revendiquer de quelconques droits d'auteurs sur des chorégraphies dansées dans le cadre de EED du seul fait de leur participation

Les chorégraphies et pièces artistiques proposées par EED dans le cadre de ses activités sont la propriété de EED et d'Audrey Bassé et ne sont autorisées à être reproduites

3. Droit à l'image

Les photographies et/ou films pris dans le cadre de l'activité sont au libre usage de EED, ce que reconnaît de manière expresse les Participantes qui en autorisent expressément l'usage sur tous supports par EED pour les besoins de sa communication et de ses campagnes de publicité. Toute personne qui ne souhaite pas accepter cette condition doit simplement le signaler au professeur avant le début du cours.

5. Traitement des données personnelles - CNIL

EED est amenée à traiter et enregistrer certaines données à caractère personnel concernant le client et certaines participantes telles que ses nom, prénoms, téléphone et électronique téléphone. Ces informations sont indispensables pour le traitement du dossier administratif de la Cliente. Aucun usage autre que celui servant à mener à bien les prestations de EED ne sera fait des données personnelles collectées, sauf sur réquisition judiciaire.

En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, la Cliente bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent personnellement. Elle a la faculté d'exercer ce droit et obtenir communication des informations Le concernant, auprès de la direction d'EED à l'adresse suivante : ELLE EST DANSE, 867 allée des goélands, BATC Apt 6 34280 la Grande Motte. La Cliente autorise EED à communiquer ses coordonnées uniquement aux autres personnes inscrites au même cours ou groupe que lui. EED ne commercialise pas à des tiers les données récoltées.

VIII. REGLEMENT DES LITIGES

1. Droit applicable et règlement des litiges

Les présentes CGP et les relations contractuelles y afférent sont régies par le droit français.

En cas de litige ou de réclamation, la Cliente s'adressera en priorité à EED pour obtenir une solution amiable.

Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, concernant tant sa validité son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumis aux tribunaux compétents de la ville de Montpellier dans les conditions de droit commun.